

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 28/11/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 11/12/2017

SEANCE DU 4 DÉCEMBRE 2017

Délibération n° D-2017-486

Tarifs 2018 Parcs de stationnement

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Elodie TRUONG

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU,
Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX

Excusés :

Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Gestion Urbaine
Réglementaire

Tarifs 2018 Parcs de stationnement

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Il est proposé d'adopter, à compter du 1er janvier 2018, les tarifs municipaux applicables aux parkings en ouvrage de la Ville de Niort.

Les tarifs des parkings en ouvrage peuvent être uniquement horaire, uniquement sur abonnements ou combiner les deux.

Il vous est proposé de maintenir les tarifs à l'identique de l'an passé.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- adopter les tarifs applicables aux parkings en ouvrage présentés en annexe sous forme de tableau, applicables à compter du 1er janvier 2018.

LE CONSEIL
ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Dominique SIX

STATIONNEMENT DANS LES PARKINGS EN OUVRAGE

PARKING HOTEL DE VILLE

Stationnement payant 24 H / 24 H tous les jours y compris dimanches et jours fériés
Toute tranche horaire entamée est due

Durée :	Tarif horaire TTC :	
	2018	2017 pour mémoire
De 0 H à 0 H 15	0,70 €	0,70 €
De 0 H 15 à 0 H 30	0,90 €	0,90 €
De 0 H 30 à 0 H 45	1,10 €	1,10 €
De 0 H 45 à 1 H 00	1,30 €	1,30 €
De 1 H à 1 H 15	1,60 €	1,60 €
De 1 H 15 à 1 H 30	1,90 €	1,90 €
De 1 H 30 à 1 H 45	2,20 €	2,20 €
De 1 H 45 à 2 H	2,50 €	2,50 €
De 2 H à 2 H 15	2,80 €	2,80 €
De 2 H 15 à 2 H 30	3,10 €	3,10 €
De 2 H 30 à 2 H 45	3,40 €	3,40 €
De 2 H 45 à 3 H	3,70 €	3,70 €
De 3 H à 8 H 15	0,30 € par 1/4 H	0,30 € par 1/4 H
De 8 H 15 à 13 H 00	0,00 € du 1/4 H	0,00 € du 1/4 H

Tarif pause déjeuner de 12 H 00 à 14 H 00 du lundi au samedi inclus	0,70 € le 1 ^{er} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, 0,90 € le 2 ^{ème} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, puis 1 € le 3 ^{ème} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, puis 0 € les 5 1/4 h suivants	0,70 € le 1 ^{er} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, 0,90 € le 2 ^{ème} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, puis 1 € le 3 ^{ème} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, puis 0 € les 5 1/4 h suivants
---	---	---

Durée de stationnement de 20 H 00 à 7 H 00	Tarif en € TTC	
Tarif soirée	0,70 € le 1 ^{er} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, 0,90 € le 2 ^{ème} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, 1,10 € le 3 ^{ème} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, 1,30 € le 4 ^{ème} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, 1,60 € le 1 ^{er} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, 1,90 € le 2 ^{ème} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, 2 € le 3 ^{ème} 1/4 d'heure de la 2 ^{ème} heure puis 0 € les 1/4 h suivants	0,70 € le 1 ^{er} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, 0,90 € le 2 ^{ème} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, 1,10 € le 3 ^{ème} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, 1,30 € le 4 ^{ème} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, 1,60 € le 1 ^{er} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, 1,90 € le 2 ^{ème} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, 2 € le 3 ^{ème} 1/4 d'heure de la 2 ^{ème} d'heure de la 2 ^{ème} heure puis 0 € les 1/4 h suivants

Forfait 24 H 00	10,00 €	10,00 €
-----------------	---------	---------

tarif Dimanches et Jours Fériés	0,70 € le 1 ^{er} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, 0,90 € le 2 ^{ème} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, 1,10 € le 3 ^{ème} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, 1,20 € le 4 ^{ème} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, puis 0 € du 1/4 h	0,70 € le 1 ^{er} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, 0,90 € le 2 ^{ème} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, 1,10 € le 3 ^{ème} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, 1,20 € le 4 ^{ème} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, puis 0 € du 1/4 h
---------------------------------	--	--

Forfait ticket ou badge perdu	15,00 €	15,00 €
-------------------------------	---------	---------

Le parking sera ouvert au public 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 pour les véhicules et deux roues motorisés.

Il sera donc accessible aux usagers horaires (détenteur d'un ticket pris en entrée), aux abonnés et aux usagers concessionnaires (titulaire d'un contrat de concession de stationnement de long terme).

L'accès piétons sera possible dans le parking Hôtel de Ville :

- pour les usagers (horaires, abonnés et concessionnaires) : 24 H / 24 et 7 jours / 7 munis de leur titre d'accès (ticket d'entrée ou badge d'accès).

STATIONNEMENT DANS LES PARKINGS EN OUVRAGE

PARKING DE LA BRECHE

Stationnement payant 24 H / 24 H tous les jours y compris dimanches et jours fériés

Toute tranche horaire entamée est due

Durée de stationnement de 07 H 00 à 20 H 00	Tarif horaire TTC :	
	2018	2017 pour mémoire
De 0 H 00 à 0 h 15	GRATUIT	GRATUIT
De 0 H 15 à 0 h 30	GRATUIT	GRATUIT
De 0 H 30 à 0 H 45	GRATUIT	GRATUIT
De 0 H 45 à 1 H	GRATUIT	GRATUIT
De 1 H 00 à 1 H 15	0,60 €	0,60 €
De 1 H 15 à 1 H 30	0,90 €	0,90 €
De 1 H 30 à 1 H 45	1,20 €	1,20 €
De 1 H 45 à 2 H	1,50 €	1,50 €
De 2 H 00 à 2 H 15	1,80 €	1,80 €
De 2 H 15 à 2 H 30	2,10 €	2,10 €
De 2 H 30 à 2 H 45	2,40 €	2,40 €
De 2 H 45 à 3 H 00	2,70 €	2,70 €
De 3 H 00 à 5 H 00	0,30 € par 1/4 h	0,30 € par 1/4 h
De 5 H 00 à 7 H 00	0,20 € par 1/4 h	0,20 € par 1/4 h
De 7 H 00 à 7 H 45	0,10 € par 1/4 h	0,10 € par 1/4 h
De 7 H 45 à 13 h 00	0,00 € du 1/4 h	0,00 € du 1/4 h

Tarif pause déjeuner de 12 H 00 à 14 H 00 du lundi au samedi inclus	0 € la 1 ^{ère} heure, puis 0,60 € le 1 ^{er} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, puis 0,90 € le 2 ^{ème} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, puis 1 € le 3 ^{ème} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, puis 0 € le 4 ^{ème} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure	0 € la 1 ^{ère} heure, puis 0,60 € le 1 ^{er} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, puis 0,90 € le 2 ^{ème} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, puis 1 € le 3 ^{ème} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, puis 0 € le 4 ^{ème} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure
--	--	--

Durée de stationnement de 20 H 00 à 07 H 00	Tarif TTC :	
Tarif soirée	0 € la 1 ^{ère} heure, puis 0,60 € le 1 ^{er} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, puis 0,90 € le 2 ^{ème} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, 1,20 € le 3 ^{ème} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, 1,50 € le 4 ^{ème} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, 1,80 € le 1 ^{er} 1/4 h de la 3 ^{ème} heure, 2 € le 2 ^{ème} 1/4 h de la 3 ^{ème} heure, puis 0 € du 1/4 h.	0 € la 1 ^{ère} heure, puis 0,60 € le 1 ^{er} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, puis 0,90 € le 2 ^{ème} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, 1,20 € le 3 ^{ème} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, 1,50 € le 4 ^{ème} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, 1,80 € le 1 ^{er} 1/4 h de la 3 ^{ème} heure, 2 € le 2 ^{ème} 1/4 h de la 3 ^{ème} heure, puis 0 € du 1/4 h.

Forfait 24 H	7,00 €	7,00 €
---------------------	---------------	--------

Tarif Dimanches et jours fériés	0€ la 1 ^{ère} heure, 0,60 € le 1 ^{er} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, puis 0,90 € le 2 ^{ème} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, 1,20 € le 3 ^{ème} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, puis 0€ du 1/4 h	0€ la 1 ^{ère} heure, 0,60 € le 1 ^{er} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, puis 0,90 € le 2 ^{ème} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, 1,20 € le 3 ^{ème} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, puis 0€ du 1/4 h
--	---	---

Forfait ticket badge perdu	15,00 €	15,00 €
-----------------------------------	----------------	---------

L'accès piétons sera possible dans le parking de la Brèche.

- pour les usagers (horaires, abonnés) : 24 H / 24 et 7 jours / 7 munis de leur titre d'accès (ticket d'entrée ou badge d'accès).
- les passants pourront traverser l'ouvrage par allée centrale sans avoir garé leur véhicule lorsque les portes d'accès sont ouvertes (de 8 H à 23 H 7 jours / 7).

STATIONNEMENT DANS LES PARKINGS EN OUVRAGE

PARKINGS MARCEL PAUL – LA ROULIERE

Stationnement payant 24 h / 24 h tous les jours y compris dimanches et jours fériés

Toute tranche horaire entamée est due.

Durée de stationnement de 07 H 00 à 20 H00	Tarifs TTC	
	2018	2017 pour mémoire
De 0 H à 0 H 15	0,50 €	0,50 €
De 0 H 15 à 0 H 30	0,70 €	0,70 €
De 0 H 30 à 0 H 45	0,90 €	0,90 €
De 0 H 45 à 1 H	1,10 €	1,10 €
De 1 H à 1 H 15	1,30 €	1,30 €
De 1 H 15 à 1 H 30	1,50 €	1,50 €
De 1 H 30 à 1 H 45	1,70 €	1,70 €
De 1 H 45 à 2 H	1,90 €	1,90 €
De 2 H à 2 H 15	2,10 €	2,10 €
De 2 H 15 à 2 H 30	2,30 €	2,30 €
De 2 H 30 à 2 H 45	2,50 €	2,50 €
De 2 H 45 à 3 H	2,70 €	2,70 €
De 3 H à 5 H	0,20 € par 1/4h	0,20 € par 1/4h
De 5 H à 10 H	0,10 € par 1/4h	0,10 € par 1/4h
De 10 H à 13 H	0,00 € du 1/4h	0,00 € du 1/4h

Tarif pause déjeuner de 12 h à 14 h du lundi au samedi inclus	0,50 € le 1 ^{er} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, 0,70 € le 2 ^{ème} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, 0,90 € le 3 ^{ème} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, 1 € le 4 ^{ème} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, puis 0 € les 4 1/4 h suivants	0,50 € le 1er 1/4 h de la 1ère heure, 0,70 € le 2ème 1/4 h de la 1ère heure, 0,90 € le 3ème 1/4 h de la 1ère heure, 1 € le 4ème 1/4 h de la 1ère heure, puis 0 € les 4 1/4 h suivants
---	---	---

Durée de stationnement de 20 H 00 à 07 H 00		
Tarif soirée	0,50 € le 1 ^{er} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, 0,70 € le 2 ^{ème} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, 0,90 € le 3 ^{ème} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, 1,10 € le 4 ^{ème} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, 1,30 € le 1 ^{er} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, 1,50 € le 2 ^{ème} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, 1,70 € le 3 ^{ème} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, 1,90 € le 4 ^{ème} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, 2 € le 1 ^{er} 1/4 h de la 3 ^{ème} heure puis 0 € les 4 1/4 h suivants.	0,50 € le 1er 1/4 h de la 1ère heure, 0,70 € le 2ème 1/4 h de la 1ère heure, 0,90 € le 3ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,10 € le 4ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,30 € le 1er 1/4 h de la 2ème heure, 1,50 € le 2ème 1/4 h de la 2ème heure, 1,70 € le 3ème 1/4 h de la 2ème heure, 1,90 € le 4ème 1/4 h de la 2ème heure, 2 € le 1er 1/4 h de la 3ème heure puis 0 € les 4 1/4 h suivants.

Forfait 24 H 00	10,00 €	10,00 €
-----------------	---------	---------

Tarif Dimanches et Jours Fériés	0,50 € le 1 ^{er} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, 0,70 € le 2 ^{ème} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, 0,90 € le 3 ^{ème} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, 1,10 € le 4 ^{ème} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, 1,20 € le 1 ^{er} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, puis 0€ du 1/4h	0,50 € le 1er 1/4 h de la 1ère heure, 0,70 € le 2ème 1/4 h de la 1ère heure, 0,90 € le 3ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,10 € le 4ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,20 € le 1er 1/4 h de la 2ème heure, puis 0€ du 1/4h
---------------------------------	--	--

Forfait ticket badge perdu	15,00 €	15,00 €
----------------------------	---------	---------

STATIONNEMENT DANS LES PARKINGS EN OUVRAGE

PARKING DU MOULIN DU MILIEU

Stationnement payant de 9 H à 20 H tous les jours sauf dimanches et jours fériés

Toute tranche horaire entamée est due

Durée de stationnement de 9 h à 20 h	Tarifs TTC:	
	2018	2017 pour mémoire
De 0 H à 0 H 15	0,70 €	0,70 €
De 0 H 15 à 0 H 30	0,90 €	0,90 €
De 0 H 30 à 0 H 45	1,10 €	1,10 €
De 0 H 45 à 1 H	1,30 €	1,30 €
De 1 H à 1 H 15	1,60 €	1,60 €
De 1 H 15 à 1 H 30	1,90 €	1,90 €
De 1 h 30 à 1 H 45	2,20 €	2,20 €
De 1 H 45 à 2 H	2,50 €	2,50 €
De 2 H à 2 H 15	2,80 €	2,80 €
De 2 H 15 à 2 H 30	3,10 €	3,10 €
De 2 H 30 à 2 H 45	3,40 €	3,40 €
De 2 H 45 à 3 H	3,70 €	3,70 €
De 3 H à 8 H 15	0,30 € par 1/4h	0,30 € par 1/4h
De 8 H 15 à 11 H	0,00 € du 1/4h	0,00 € du 1/4h
Tarif pause déjeuner de 12 H 00 à 14 H 00	0,70 € le 1 ^{er} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, 0,90 € le 2 ^{ème} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, 1 € le 3 ^{ème} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, puis 0 € les 5 1/4 h suivants	0,70 € le 1 ^{er} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, 0,90 € le 2 ^{ème} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, 1 € le 3 ^{ème} 1/4 h de la 1 ^{ère} heure, puis 0 € les 5 1/4 h suivants
Durée de stationnement de 20 h à 9 h		
De 20 H 00 à 09 H 00	GRATUIT	GRATUIT
Forfait 24 H 00	10,00 €	10,00 €
Forfait Dimanches et jours fériés	GRATUIT	GRATUIT
Forfait ticket badge perdu	15,00 €	15,00 €

S
T
A
T
I
O
N
N
E
M
E
N
T

STATIONNEMENT SUR PARKINGS ET VOIRIES

ABONNEMENTS

Tarifs TTC	Marcel PAUL * Henri GELIN Jacques DE LINIERS		La Roulière TTC *		Hôtel de ville * BRECHE SAINT JEAN * SAINT VAIZE		CURE		MURIER	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Mensuel	55 €	55 €	55 €	55 €	70 €	70 €	58,87 €	58,87 €	69,18 €	69,18 €
Annuel	550 €	550 €	550 €	550 €	700 €	700 €	647,50 €	647,50 €	760,90 €	760,90 €
Résident mensuel	40 €	40 €	30 €	30 €	60 €	60 €	-	-	-	-
Résident annuel	400 €	400 €	300 €	300 €	600 €	600 €	-	-	-	-
Actif/ étudiant mensuel	50 €	50 €	30 €	30 €	65 €	65 €	-	-	-	-
Actif/ étudiant annuel	500 €	500 €	300 €	300 €	650 €	650 €	-	-	-	-
Caution							30,49 €	30,49 €	30,49 €	30,49 €
Perte, vol, dégradation de la carte d'accès (pour abonnés)	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €

PARKING MARCEL PAUL* - Tarifs spécifiques : abonnements en grand nombre

Nombres d'abonnements **	Tarifs mensuels par abonnement	
	2018	2017
de 1 à 50	55 € TTC	55 € TTC
de 51 à 100	30 € TTC	30 € TTC
de 101 à plus	25 € TTC	25 € TTC

*** pour répondre strictement aux besoins des personnels des entreprises et des administrations situées dans le périmètre du stationnement payant, ces abonnements sont délivrés et gérés sur un compte client unique*

* Tous les tarifs fixés en dehors du tarif d'abonnement de base (tarif mensuel ou tarif annuel) pour chaque parc de stationnement géré par concession font l'objet d'une facturation par l'exploitant du stationnement, égale à la différence entre le tarif de base et les tarifs spécifiques.

Pour les parkings Cure et Mûrier :

En cas de perte, de vol ou de dégradation de la télécommande, une seconde sera remise à l'abonné moyennant le paiement d'une nouvelle caution
Une somme forfaitaire de 1 € TTC, sera exigée par demande d'ouverture manuelle consécutive à un oubli du titre d'accès ou à un mauvais cycle de la carte.

Justificatifs à fournir :

Pour tous une copie de la carte grise.

Résident : Copie de la taxe d'habitation (exceptionnellement contrat de bail en vigueur ou acte d'achat la première année de résidence) justifiant d'une adresse dans le périmètre de stationnement payant, plus copie de la carte grise des véhicules enregistrés à la même adresse que la taxe d'habitation. Les ayants droit sont limités à deux abonnements par habitation.

Actif (personne physique ou morale) : Attestation de l'employeur ou copie de la Cotisation Foncière des Entreprises ou attestation sur l'honneur du dirigeant, justifiant d'une domiciliation dans le périmètre du stationnement payant.

Etudiant (personne physique) : Copie de la carte d'étudiant, d'un certificat de scolarité en cours de validité ou d'un justificatif de l'organisme de formation.

STATIONNEMENT DANS LES PARKINGS EN OUVRAGE

CONCESSIONS DE STATIONNEMENT A LONG TERME

Marcel Paul, La Roulière, Saint-Jean, Hôtel de Ville		2018			2017		
DUREE	TARIFS	HT	TVA 20%	TTC	HT	TVA 20%	TTC
15 ANS		4 416,66 €	883,34 €	5 300,00 €	4 416,66 €	883,34 €	5 300,00 €
20 ANS		5 833,33 €	1 166,67 €	7 000,00 €	5 833,33 €	1 166,67 €	7 000,00 €
32 ANS		7 916,66 €	1 583,34 €	9 500,00 €	7 916,66 €	1 583,34 €	9 500,00 €

Charges de fonctionnement

Les charges annuelles applicables aux concessions de stationnement à long terme sont établies à partir du compte de résultat de l'exercice 1997, soit 193,54 € HT par place

Ces charges font l'objet d'une révision annuelle au 1er janvier de chaque année par application de la formule :

$$P = P_o \left(0,20 \frac{PsdA}{PsdAo} + 0,80 \frac{Sm}{Smo} \right)$$

dans laquelle :

P = Prix révisé

Po = Prix d'origine (1997)

PsdAo et Smo = indices de juillet 1997

PsdA et Sm = indices de juillet de l'année précédant l'année de révision.

Sm , nouvelle dénomination : ICHTTS1

PsdA, nouvelle dénomination FSD1

La facturation de ces charges interviendra au cours du 1er trimestre de l'année suivant l'année de révision pour les concessions de stationnement à long terme souscrites depuis le 25 septembre 1998.

A l'échéance du contrat de concession de stationnement à long terme, le souscripteur pourra soit :

- 1 - souscrire un nouveau contrat de concession à long terme selon les tarifs en vigueur l'année du renouvellement.
- 2 - souscrire un contrat d'abonnement annuel ou mensuel dans le même parking où était souscrit le précédent contrat de concession.

Si la deuxième option est retenue, l'abonnement pourra être contracté de suite, sans tenir compte d'une quelconque liste d'attente, et ce afin d'éviter toute rupture de prestation.

S
T
A
T
I
O
N
N
E
M
E
N
T

STATIONNEMENT DANS LES PARKINGS EN OUVRAGE

FORFAITS et TICKETS NON REMBOURSABLES

Tarifs (Tickets)	HOTEL DE VILLE		BRECHE		MARCEL PAUL		LA ROULIERE		MOULIN DU MILIEU	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
CONGRES Commande minimum : 20 unités durée de validité : 1 journée	8,00 €	8,00 €	7,00 €	7,00 €	3,50 €	3,50 €	3,50 €	3,50 €		
TICKETS-BONS DE PAIEMENT Commande minimum : 100 unités										
1/2 heure	0,90 €	0,90 €	0,90 €	0,90 €	0,70 €	0,70 €	0,70 €	0,70 €	0,90 €	0,90 €
1 heure	1,30 €	1,30 €	1,50 €	1,50 €	1,10 €	1,10 €	1,10 €	1,10 €	1,30 €	1,30 €
2 heures	2,50 €	2,50 €	2,70 €	2,70 €	1,90 €	1,90 €	1,90 €	1,90 €	2,50 €	2,50 €
TICKETS "1 sortie" Commande minimum : 100 unités	8,00 €	8,00 €	7,00 €	7,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €		

Tarifs FORFAITS	HOTEL DE VILLE		BRECHE		MARCEL PAUL		LA ROULIERE		ST JEAN		H GELIN	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
week-end					10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €	12,00 €	12,00 €	10,00 €	10,00 €
semaine	25,00 €	25,00 €			20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	25,00 €	25,00 €	20,00 €	20,00 €
1 mois	confère tarif abonnement	confère tarif abonnement	confère tarif abonnement	confère tarif abonnement	confère tarif abonnement	confère tarif abonnement	confère tarif abonnement	confère tarif abonnement	confère tarif abonnement	confère tarif abonnement	confère tarif abonnement	confère tarif abonnement
Cartes perdues ou détériorées	15,00 €	15,00 €			15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €
Caution titre d'accès	8,00 €	8,00 €			8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €

S
T
A
T
I
O
N
N
E
M
E
N
T

Tarif « CLIENTS DES HOTELS »

Les clients des hôtels peuvent stationner leurs véhicules dans les parkings : Brèche, Marcel Paul, Roulière et Hôtel de Ville, au tarif de 2 € TTC la nuit (stationnement de 19 H 30 à 9 H), afin de résoudre, en partie, les problèmes de stationnement anarchique la nuit en centre-ville et d'offrir aux hôteliers des possibilités de stationnement pour leurs clients.

Ce tarif sera pris en charge par les hôtels en fonction du nombre de clients bénéficiant du stationnement de 19 H 30 à 9 H dans les parkings Brèche, Roulière et Hôtel de Ville.

Ce tarif sera applicable lors de la mise en place d'un appareil de type « bonificateur » permettant de valider le ticket au moment de la fin du séjour.

L'exploitant du stationnement adresse, chaque mois, une facture à l'hôtel pour paiement.

STATIONNEMENT DANS LES PARKINGS EN OUVRAGE

STATIONNEMENT DE VELOS DANS L'ABRI-VELOS MARCEL PAUL

TOUT PUBLIC	TARIF TTC 2018		TARIF TTC 2017	
1 abonnement vélo	5 €/mois	50 €/an	5 €/mois	50 €/an

MODALITES PARTICULIERES :

Un badge d'accès est remis après établissement d'un contrat par l'exploitant (fourniture d'un justificatif de domicile de moins de trois mois).

OFFRES COMPLEMENTAIRES :

Les garages concernés pour le stationnement de vélos à Marcel Paul sont les suivants :

- Saint Vaize
- Jacques de Liniers
- Henri Gelin
- Hôtel de Ville
- La Roulière
- Saint Jean
- Brèche

- 1 € supplémentaire à l'abonnement mensuel véhicule permet le droit mensuel de stationnement d'un vélo au garage Marcel Paul.

- 10 € supplémentaires à l'abonnement annuel d'un véhicule permettent le droit annuel de stationnement d'un vélo au garage Marcel Paul.

STATIONNEMENT DANS LES PARKINGS EN OUVRAGE

STATIONNEMENT POUR PERSONNES A MOBILITE REDUITE

LES CASES SONT MATERIALISEES PAR LE LOGO



La loi 2015-300 du 18 mars 2015 prévoit que les titulaires de la carte européenne de stationnement, ou la tierce personne l'accompagnant, peuvent utiliser à titre gratuit et sans limitation de durée toutes les places de stationnement ouvertes au public.

Pour ce qui concerne les parcs de stationnement disposant de bornes d'entrée et de sortie accessibles aux personnes handicapées depuis leur véhicule, les autorités compétentes en matière de circulation et de stationnement peuvent soumettre les titulaires de cette carte au paiement de la redevance de stationnement en vigueur.

Le conseil municipal, par délibération du 5 décembre 2016, a décidé de faire application de la possibilité offerte par la loi de soumettre les titulaires de la carte européenne de stationnement, ou la tierce personne l'accompagnant, au paiement de la redevance en vigueur pour les entrées dans les parcs de stationnement disposant de bornes d'entrée et sortie.